

Observatoire des familles 2015

Projet de synthèse des résultats de l'enquête « Vacances et loisirs en famille »

Réalisé
par Sarah DEMICHEL-BASNIER
(CERReV, Université de Caen-Normandie)

CONTEXTE DE L'ENQUETE

Si les sociologues sont partagés entre persistance voire renforcement des écarts de classe dans les pratiques de loisirs, il y a toutefois consensus sur le fait que les vacances représentent un enjeu social fort pour les familles. Dans un contexte de précarisation des formes de travail (généralisation des contrats à durée déterminée, flexibilité et efficacité demandées aux salariés etc.) et d'accélération de la vie quotidienne¹, les vacances et loisirs peuvent constituer des formes d'exutoire qui permettent de dissiper les tensions et le stress accumulés. Selon l'enquête « Conditions de vie » de l'Observatoire des inégalités, au milieu des années 1990, deux tiers des français déclaraient partir en vacances (66%)². Le taux de départ subit une baisse en 2008 et tombe à 52%, puis augmente pour atteindre 60% en 2011. Les revenus sont un facteur déterminant, puisque seulement 40% des français ayant des revenus inférieurs à 1 200 euros sont partis en congés en 2014, contre 86% de ceux qui disposent de plus de 3 000 euros de revenus. Si l'on regarde du côté des catégories socio-professionnelles, ce sont les cadres supérieurs qui sont les plus nombreux à partir (82%) contre seulement 47% chez les ouvriers. Même si le taux de départ en vacances a augmenté ces dernières années – et ce pour toutes les catégories sociales – les inégalités tendent à s'accroître : les plus modestes étaient 44% à partir en 1998, ils sont 40% à partir en 2014, 83% des plus aisés partaient en 1998, ils sont 86% en 2014.

La Seine-Maritime est un département avec une population sensiblement plus jeune que sur le territoire national : les moins de 20 ans représentent 25,1% des seinomarins alors qu'ils sont 24,5% en France. Les familles avec un enfant de moins de 6 ans et de moins de 3 ans sont en proportion égale à celle du territoire national. Les familles monoparentales seinomarines ont, quant à elles, des enfants plus âgés que ceux des familles monoparentales sur le territoire français (11,8% contre 12,8%). Ces familles sont aussi un peu plus nombreuses sur le département (8,3% contre 8% sur le territoire national). Une fois les enfants scolarisés, le parent seul peut reprendre plus facilement une activité professionnelle. Concernant les catégories socio-professionnelles, on note une sur-représentation des catégories ouvrier et employé en Seine-Maritime, par rapport à la population nationale (35% contre 31%)¹.

Au vu de ces dernières tendances, l'UDAF s'interroge sur les conditions et les habitudes de vacances et de loisirs des familles seinomarines. Ainsi, de nombreuses questions peuvent être posées : qui part en vacances et pour quelles raisons ? Quelles sont les aides apportées aux familles ? Sont-elles connues ? Est-ce que les vacances sont encore synonymes de départ en famille ?

La notion de « vacances » est construite comme une rupture temporelle et spatiale de la vie quotidienne et du travail. Selon Edgard Morin³ : « c'est la vacance des valeurs qui fait la valeur des

¹ Informations tirées du document « Schéma départemental des services aux familles de Seine-Maritime : éléments de pré-diagnostic », Janvier 2014, fourni par l'UDAF 76.

vacances », ce qui signifie que le temps vacancier instaure des rythmes sociaux et *a fortiori* un cadre de socialisation distincts de ceux de la quotidienneté. Le temps vacancier est également propice à la pratique de loisir que l'on peut définir comme « les activités qu'un individu peut effectuer durant son temps libre »⁴. La forte expansion du secteur tertiaire et la mise en place des congés payés ont joué en faveur d'une offre de loisirs diversifiée et d'un changement des lignes concernant les pratiques.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'Observatoire des Familles de l'UDAF de Seine-Maritime a mené une enquête quantitative « Vacances et loisirs en famille » au cours de l'année 2015. Ses objectifs concernent la compréhension des habitudes vacancières et de loisir des familles et leurs implications dans celles-ci. Il s'agit de dresser un tableau général de leur ressenti concernant le déroulement de leurs vacances et des éventuelles difficultés rencontrées pour partir ou pour exercer des loisirs en famille.

Un questionnaire a donc été distribué par voie postale à 3000 familles ayant des enfants âgées entre 3 et 15 ans, allocataires de la CAF du Département au 31 décembre 2014, et sélectionnées de manière aléatoire dans le cadre d'un partenariat CNAF/UNAF. L'étude porte sur un échantillon de 325 familles répondantes qui est basé sur du déclaratif, elle présente un taux de retour de 10,4%. La méthode d'échantillonnage étant celle décrite ci-avant, toute comparaison avec une population CAF ne répondant pas aux mêmes critères d'échantillonnage, une population départementale, régionale ou nationale, nous devons rester prudents et relativiser les éventuelles comparaisons. Nous nous bornerons donc à dresser un profil socio-démographique des familles ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire et à fournir des hypothèses d'interprétations.

Le profil des répondants est celui de familles biparentales (80%), avec deux parents actifs et deux enfants (57%), faisant partie de la classe moyenne (employés 40% et profession intermédiaire 31%) et situés en milieu urbain (64%). La majorité des répondants sont des femmes (88%), ce qui laisse apparaître que la gestion de l'organisation familiale revient encore aux femmes, du moins, en ce qui concerne les relations avec la CAF. L'analyse des résultats a été confiée à un sociologue de l'Université de Caen. Le questionnaire comprend deux parties consacrées d'une part aux loisirs en famille et d'autre part aux vacances en familles.

PARTIE I : LES PRATIQUES DE LOISIR

1. DES ACTIVITES D'AVANTAGE COLLECTIVES ET PRATIQUEES AU QUOTIDIEN

Avant toute chose, revenons en quelques mots sur la définition, et la distinction, entre « les loisirs » et « le loisir ». Les loisirs sont, en reprenant la définition de Bertrand Réau, « les activités qu'un individu peut effectuer durant son temps libre »⁵. Ces activités peuvent être l'objet de catégorisations afin de mieux les appréhender, comme c'est le cas dans le questionnaire de cette enquête (par exemple, les « activités culturelles », « activités manuelles » etc.).

Nous pouvons répartir les différentes activités de loisir évoquées dans le questionnaire en deux types : les activités que nous appellerons ici *individuelles*, où la pratique est le fait, soit des « parents seuls », soit des « enfants seuls », et les activités *collectives*, pratiquées par la totalité de la famille ou par « au moins un parent avec au moins un enfant ».

Parmi les activités individuelles, nous trouvons les pratiques artistiques (musique, danse, peinture, poterie...) et les pratiques à support multimédias (internet, jeux vidéos...). La première catégorie de pratique relève davantage de l'épanouissement personnel. Le caractère individuel de la seconde est à mettre en lien avec la nature des supports : les objets « multimédias » (tablettes, ordinateurs, Smartphones) confinent à une pratique individualisante. La taille de l'objet et sa constitution, son esthétique, les multiples possibilités de sa personnalisation, sont autant d'éléments destinés à l'appropriation individuelle de l'objet.

Les activités collectives regroupent toutes les autres pratiques citées dans le questionnaire, qu'elles soient internes ou externes au foyer familial (artistiques, culturelles, manuelles, récréatives, télévisuelle...). Une exception toutefois, concerne les pratiques artistiques extérieures au foyer. Nous pouvons nous questionner sur la pertinence de cette pratique : est-elle représentative des loisirs de la classe moyenne ? Son coût n'est-il pas trop élevé ? Les exemples donnés sont-ils pertinents (peinture, musique, poterie) ? Aussi, nous nous devons de rester prudents concernant l'interprétation de certaines pratiques de loisir. Il est nécessaire de distinguer, dans un premier temps, les usages actifs et passifs des pratiques. Un usage actif se rapporte à la pratique de loisir même, au sens où l'individu ou la famille y participe, alors que l'usage passif concerne une situation dans laquelle une activité est présente dans l'environnement d'un individu sans que celui-ci soit à proprement parler pratiquant. Par exemple : si un membre de la famille met une musique dans le salon et l'écoute, il s'agit d'un usage actif, par contre, si les autres membres vaquent à leur occupation respective sans prêter attention à ladite musique, nous sommes dans l'ordre de l'usage passif. Dans un second temps, les catégorisations peuvent mettre sur un pied d'égalité, en termes de légitimité culturelle, des pratiques tout à fait hétérogènes socialement et

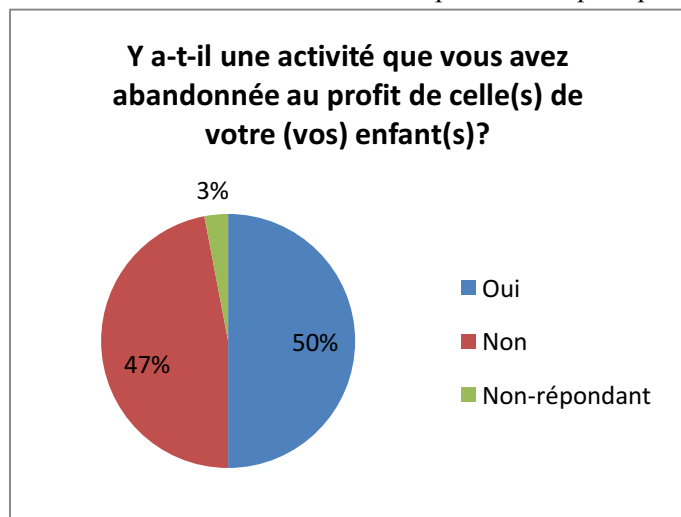
induire en cela l'interprétation en erreur. C'est vrai en particulier pour les « activités culturelles » extérieures au foyer : une sortie au théâtre n'est pas équivalente à une sortie au cinéma. Le théâtre est une pratique distinctive car légitimée socialement par la culture dominante (celles des classes « supérieures », ou des « élites »), alors que le cinéma est une pratique relativement démocratisée (même si nous pouvons encore opérer des distinctions concernant les films et les cinémas).

Deux constats s'offrent à nous. Le premier concerne les sujets des pratiques : les activités externes tout comme les activités internes aux foyers sont le plus souvent pratiquées en famille ou en présence d'un parent avec au moins un enfant. Le second constat tient au rapport entre pratiques de loisir et vacances. Nous remarquons que les activités catégorisées se font durant le week-end, qui reste un véritable moment de partage en famille, ce qui n'est pas forcément significatif pour la période des vacances. Ce qui nous amène à poser les questions suivantes : Y-a-t-il des activités privilégiées durant les vacances ? Si oui, quelles sont-elles et par qui sont-elles pratiquées ? Les vacances sont-elles forcément synonymes de partage en famille ? Les résultats de l'enquête nous donnent un portrait global des activités faites au cours des six derniers mois, mais n'illustrent pas les pratiques et leurs sujets représentatifs dans la période des vacances.

2. DES PRATIQUES CONTRAINTES PAR LE BUDGET FINANCIER DES FAMILLES

L'enquête concernant l'activité et le moment où elle est exercée suggère que les familles les plus précarisées se retrouvent dans une situation où les activités à l'extérieur ne sont guère envisageables. Ce qui est le cas dans le questionnaire d'une famille où les deux parents sont inactifs : « Pas d'activité à l'extérieur, moyen financier insuffisant ». Comme nous l'avons dit, certaines activités de loisir jugées légitimes dans la hiérarchie culturelle restent à des prix inabornables pour certaines familles, lorsqu'elles viennent s'ajouter à des pratiques effectives ayant un coût financier.

Ce souci financier se ressent également lorsque nous constatons que 50 % des répondants ont déclaré avoir abandonné une de leur activité personnelle pour permettre à leurs enfants d'en pratiquer, ce qui est



un pourcentage non négligeable. Les raisons majoritairement évoquées sont le manque de temps (59%) et le coût financier (50%). Ainsi, le souci de donner à son enfant une activité désirée ou l'inciter à en pratiquer une passe souvent par le sacrifice d'une ou plusieurs activités des parents.

L'aspect financier représente également une contrainte pour les activités

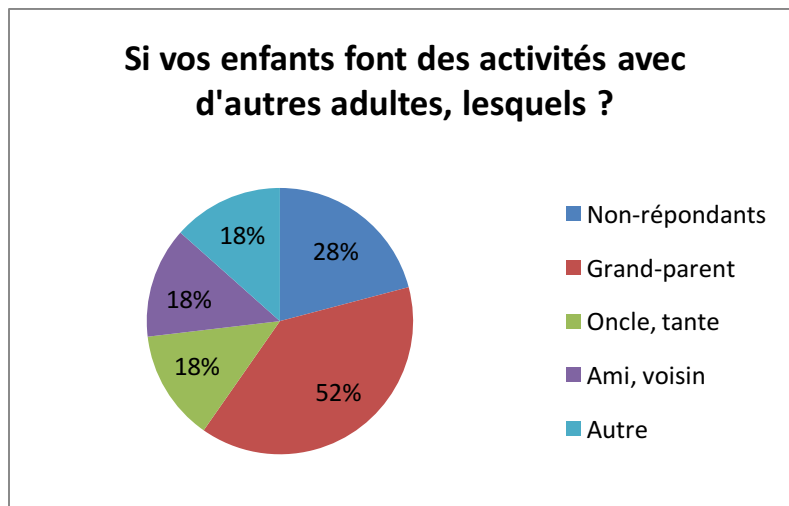
qui se voudraient « intergénérationnelles » et donc, pouvant être pratiquées par parents et enfants. Plus de la moitié des parents (55%) déclare désirer faire une activité avec leur enfant sans le pouvoir, la principale raison étant financière (66%). Viens ensuite le manque de temps pour des raisons d'ordre professionnel (38%) et dû aux tâches domestiques (35%). La raison professionnelle peut s'expliquer par la surreprésentation des familles avec deux parents actifs dans cette enquête. De même, pour les 35% qui concernent les tâches domestiques, cela peut s'expliquer par la surreprésentation de la gent féminine.

Le temps – qu'il soit destiné à l'activité professionnelle, à la gestion de l'organisation familiale ou aux tâches ménagères – et le budget sont donc des variables qui influencent fortement le choix et la pratique des activités pour les familles interrogées. Les activités de loisir revêtent une importance considérable pour les familles, qu'elles soient pratiquées individuellement ou collectivement. L'importance du loisir a crû pour de plus en plus de français à mesure qu'il fut le fait du plus grand nombre. A l'image de la partie du questionnaire consacrée aux vacances, il conviendrait de se questionner sur la suffisance des aides octroyées aux familles pour les activités de loisir, car il serait probable que certaines privilégieraient davantage les loisirs aux départs en vacances.

3. DES ACTIVITES QUI SE FONT TOUJOURS EN FAMILLE ET QUI SE TRANSMETTENT AU FIL DES GENERATIONS

Si les enfants font des activités avec un ou plusieurs autres adultes que les parents, ils les font pour 52 % avec les grands-parents. Ces activités sont à mettre en lien avec l'investissement des grands-parents dans la garde des enfants. La garde par une personne extérieure au foyer familial permet l'activité professionnelle de la femme, ce qui contribue à diminuer la précarité qui touche certaines familles⁶.

Les grands-parents tiennent aujourd'hui encore un rôle d'aide à la famille pour la garde de leurs petits-enfants, aussi bien lorsque les conjoints sont tous deux actifs que pour les familles monoparentales. A la fin des années 1990, Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen⁷ ont montré que la garde hebdomadaire des petits enfants est plus courante lorsque la mère est active et exerce une profession d'employée ou d'ouvrière, et lorsque son conjoint a un diplôme égal ou inférieur au bac et appartient au

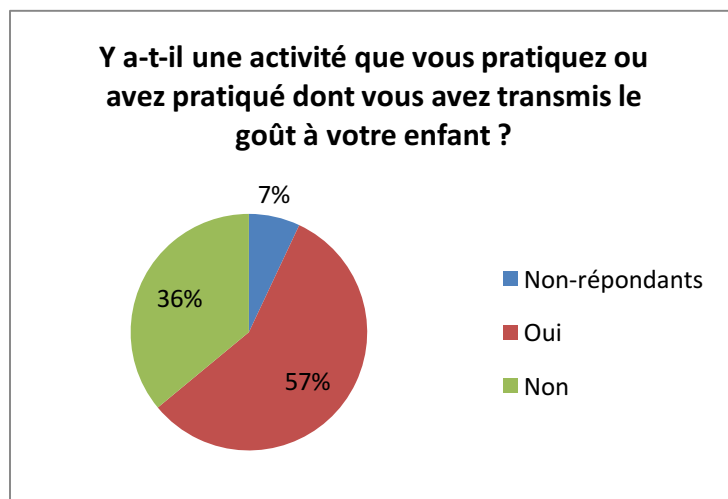


milieu ouvrier. La proximité géographique joue évidemment un rôle important dans la garde par les grands-parents, et ce sont les femmes qui ont le plus tendance à vouloir se rapprocher géographiquement de leurs parents. Ceci explique que les grands-parents maternels ont tendance à davantage s'occuper des petits-enfants, car les

femmes gardent plus souvent contact avec leurs parents que les hommes. Mais ce qui détermine le plus fortement la garde des enfants relève de facteurs liés à la situation des parents, c'est-à-dire en fonction des besoins qu'ils ont, plutôt que des facteurs liés aux grands-parents (la disponibilité par exemple). Attias-Donfut et Segalen montrent qu'il y a une demande d'investissement plus forte à la fois du côté des parents et des grands-parents au fil des générations. Des liens étroits se nouent entre les grands-parents et les petits-enfants, surtout lorsque ceux-ci ont 4 ou 5 ans, et ces liens se fortifient à travers les activités, les jeux, qu'ils font ensemble. Dans l'enquête, le taux non négligeable de non-réponse (28%) peut signifier qu'une part relativement importante des parents participe à des activités avec leurs enfants, sans avoir recours à un tiers.

La réforme des rythmes éducatifs⁸, quant à elle, a eu un impact relatif sur les loisirs puisque 35% des familles ont ressenti un impact sur une activité de loisir parmi les 81% concernés par la réforme. Près de la moitié a modifié l'horaire de l'activité (45 %), et la moitié a cessé l'activité. Certains parents ont trouvé des alternatives. Les interprétations peuvent varier selon les activités concernées : certaines ne sont proposées selon les organismes qu'une fois par semaine. La dimension du choix de l'enfant peut être aussi prise en compte pour décider ou non d'une réinscription dans une activité autre que celle qu'il exerçait avant la réforme.

La famille est le premier lieu de socialisation de l'enfant, y compris dans la formation de ses goûts en matière de loisir, puisqu'une activité pratiquée par un des deux parents est transmise à l'enfant dans 57 % des cas. Au-delà de la simple transmission parent-enfant, c'est bien d'une perpétuation de goûts et de pratiques de classe sociale dont il est question, comme l'avait montré Pierre Bourdieu⁹. Cette théorie classique de la sociologie postule une transmission des goûts et des pratiques, c'est-à-dire du



« capital culturel », selon la classe sociale. En des termes clairs, cela revient à dire que les cadres supérieurs, par exemple, ont un bagage culturel (et *a fortiori*, un capital économique) qui les conduit, les incite, à préférer le théâtre. Ainsi, il y aurait des pratiques davantage issues d'une culture populaire (le football, par exemple), et d'autres pratiques, dites « distinctives » (l'opéra), propres

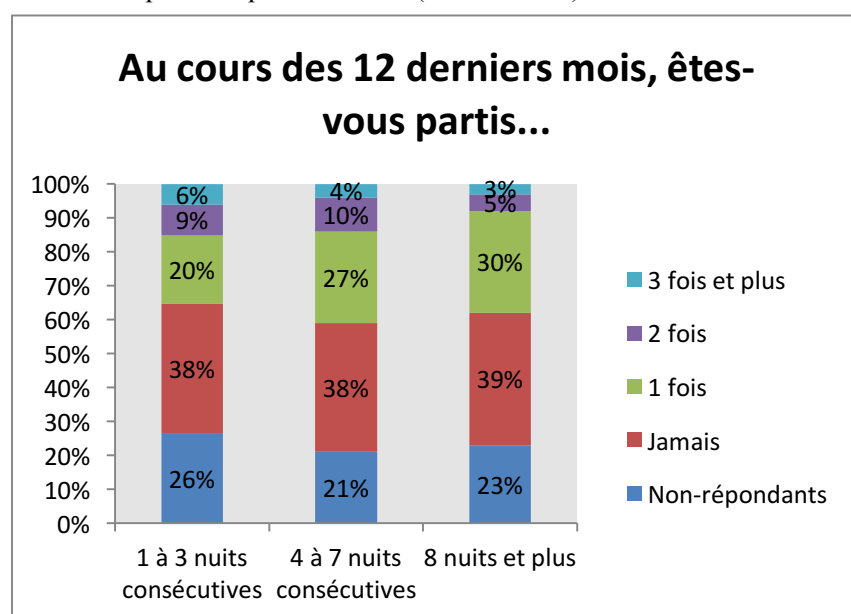
aux classes supérieures, et souvent économiquement inaccessibles aux classes plus modestes. Si l'aspect économique constitue un frein majeur, ces pratiques recouvrent toutefois des comportements, des attitudes, des connaissances qui distinguent « les initiés » des « amateurs », et qui rappellent la force déterminante de la classe sociale. Toutefois, la massification de l'accès à l'éducation et à la culture par le biais des nouvelles technologies notamment et des politiques publiques, a remis en question depuis quelques décennies le lien privilégié qu'entretenaient les classes supérieures à la culture dominante. Ainsi, l'écart qui s'est creusé entre la structure des classes sociales et l'espace des pratiques laisse certains auteurs¹⁰ penser qu'une pratique n'était plus totalement déterminée par la classe sociale, d'où le phénomène d'éclectisme¹¹ des classes supérieures. Mais nous serions d'avis de donner raison à des sociologues¹² qui nuancent le propos, en affirmant qu'il y a encore une transmission des goûts et des pratiques selon la classe sociale, mais que celle-ci tend à être remise en cause à certains égards par les changements structurels de notre société.

PARTIE II : LES VACANCES

1. DES CAUSES ECONOMIQUES QUI DETERMINENT TOUJOURS FORTEMENT LES (NON) DEPARTS

En majorité, et de manière générale, les familles déclarent ne pas avoir de ressources suffisantes pour passer de « bonnes vacances » tous ensemble.

A la question « avez-vous le sentiment de disposer de ressources financières suffisantes pour partir en vacances ? » le « non » domine à 65 %, dépassant le « oui » à 35 %. C'est pour cette raison qu'elles ne sont, pour une large part, jamais parties en « vacances » au sens de la définition de l'INSEE, c'est-à-dire plus de quatre nuitées (38% et 39%) au cours des 12 derniers mois. Elles sont 30% à être



parties plus d'une semaine en vacances durant ces 12 derniers mois. Nous pouvons remarquer dans le tableau à gauche que le taux de non-départ reste stable, variant seulement d'un point mais étant toujours élevé (38% à 39%). Sans surprise, la raison majoritaire est le coût du séjour (88%) pour celles

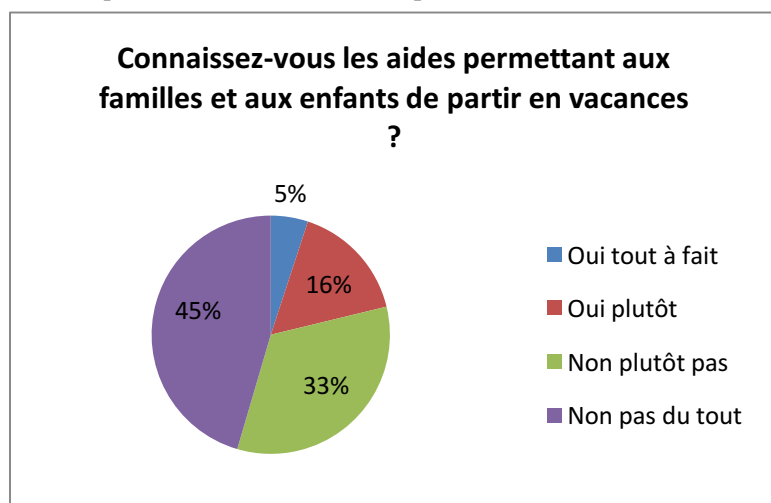
ayant déclaré ne pas être parties au moins quatre nuits consécutives. Certains commentaires témoignent d'un véritable « calcul » des coûts multiples liés au séjour vacancier : « Il faut tout calculer au centime près » ajoute une femme de classe sociale populaire et en situation de monoparentalité avec deux enfants à la question du tableau ci-dessus. Une autre femme de milieu populaire et vivant en couple et ayant deux enfants, déclare : « Nous calculons au plus juste le budget pour permettre à nos enfants de partir ».

Cette contrainte est d'autant plus forte que, depuis le découpage du territoire en zones (A, B, C) en 1964, visant à répartir les vacances scolaires et ainsi à décongestionner à la fois les infrastructures (de transport notamment) et les zones vacancières attractives, les professionnels du tourisme ont considérablement augmenté leurs tarifs. Dans son récent ouvrage¹³, EricMaurin a analysé les prix de l'année 2014 sur le réseau des Gîtes de France : sur la période s'étalant de janvier à mai 2014, les prix sont plus élevés de 30% sur les périodes de vacances scolaires de février et de Pâques. Si l'on se

concentre sur certaines locations de saison (séjours au ski), les écarts sont encore plus importants. Il en va de même pour les tarifs des transports : à ancienneté de réservation égale, les prix des billets de train SNCF sont 30% à 40% plus chers quand le départ se situe pendant les vacances scolaires, et ce quelle que soit la zone concernée. Cela nous conduit à une déduction simple : les familles ayant des enfants se voient contraintes de partir en vacances durant les vacances scolaires, elles doivent donc dépenser plus pour leur séjour vacancier. Ce qui accentue les contraintes budgétaires des familles avec enfants. Partir en vacances en famille durant les vacances scolaires n'est donc pas à la portée de tout le monde, encore moins des milieux modestes.

1.2. LES AIDES SOCIALES

Les aides sociales sont-elles suffisantes pour pallier ces effets structurels ? Nous constatons dans cette enquête une méconnaissance partielle mais néanmoins dominante des aides proposées par la CAF

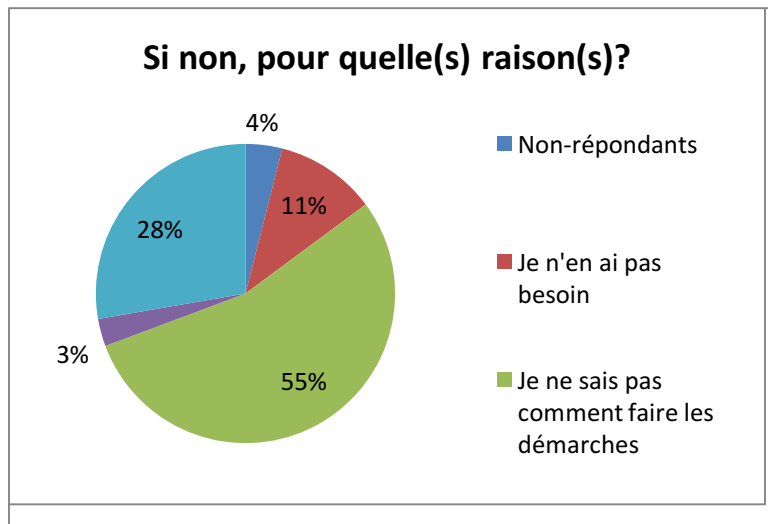


pour le départ en vacances. 45% des familles déclare ne pas en avoir connaissance du tout, et un tiers (33%) déclare ne « plutôt pas » les connaître. 84 % des familles n'ont jamais entrepris de démarches pour obtenir une aide au départ en vacances, contre 8 % qui l'ont fait pour partir en famille. Parmi les familles qui n'ont jamais fait les

démarches, 28 % déclarent que les aides « ne sont pas pour elles » et plus de la moitié (55%) déclarent ne pas savoir faire les démarches. Plus de la moitié des familles n'a jamais bénéficié d'aide au départ en vacances (62%), et celles qui en ont bénéficié ont eu une aide financière pour une majorité (37%) contre 7% pour une aide matérielle et 2% pour un accompagnement social.

Une des raisons qui peut expliquer cette méconnaissance des aides est le manque de visibilité et d'informations de ces dispositifs. Mais elle n'est sans doute pas la seule. En effet, l'expression « cela n'est pas pour nous », déclarée par 28% des familles, est particulièrement forte. Elle traduit un sentiment d'exclusion, voire d'injustice lorsque la réponse à la demande d'une aide au départ en vacances a été refusée. C'est également tout le problème des seuils². Les familles aux revenus modestes mais qui toutefois ont un quotient familial dépassant le seuil limite d'attribution des aides éprouvent une frustration et un sentiment d'injustice qui peut se traduire par une défiance envers les organismes et à la

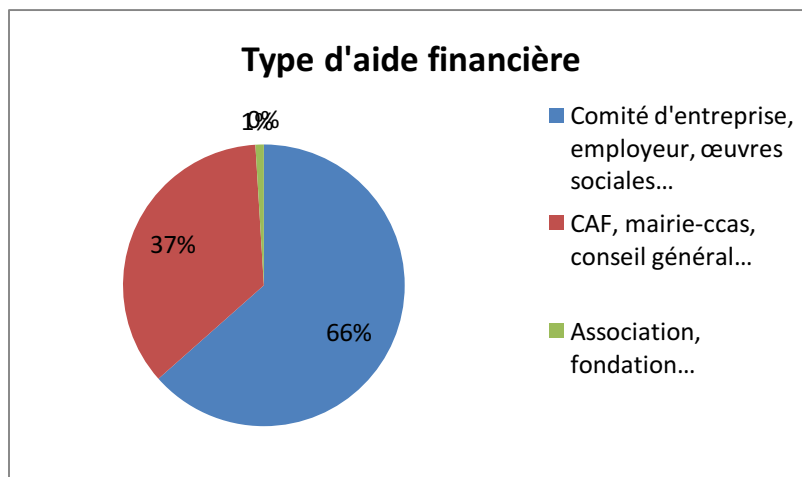
²Les familles qui peuvent en bénéficier doivent avoir un quotient familial qui ne dépasse pas 400 euros au moment de la demande, pour un montant remboursé à hauteur de 80% pour des frais d'une valeur de 100 euros maximum.



fois envers les familles les plus précarisées qui ont droit aux aides. Dans les cas où les deux conjoints travaillent, l'activité professionnelle accroît le sentiment d'injustice dans la mesure où elle ne permet pas non plus de partir en vacances en famille. Ce sentiment est aussi en opposition implicite à ceux qui « ne travaillent pas » et qui bénéficient des aides sociales, dans

une stratégie d'évitement du stigmat.

Les principales sources de l'aide sont en premier lieu celles qui relèvent des comités d'entreprise

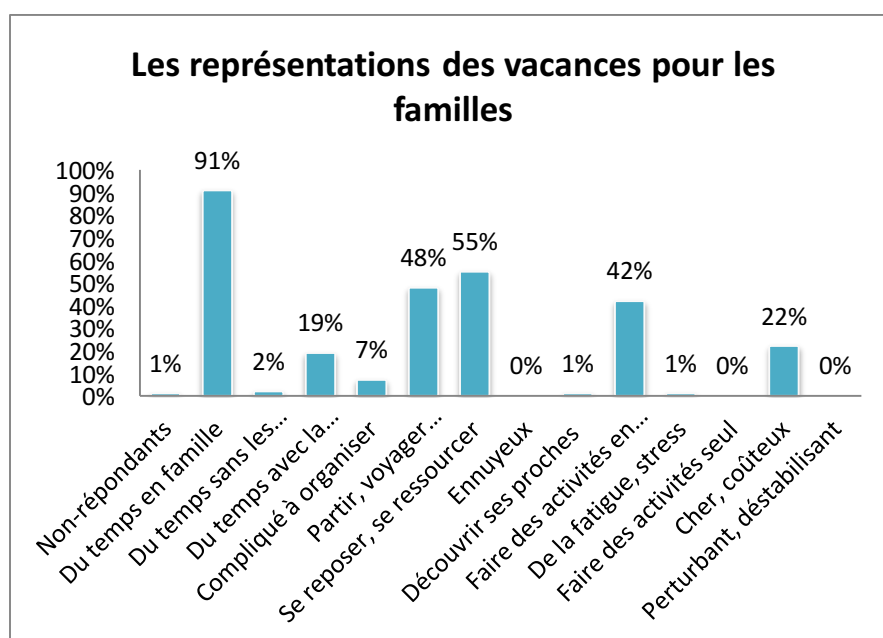


(59%) précédé par la CAF, du conseil général (52%). Les aides matérielles concernent pour 94% des bénéficiaires le logement vacancier. Sans ces aides, 40% des familles déclarent pouvoir partir en vacances, ce qui est en cohérence avec le profil des familles ayant retourné le

questionnaire (deux actifs de classes moyennes, si l'on se base sur les revenus de la famille). Cependant plus d'un tiers déclare ne pas pouvoir partir sans ces aides (37%).

2. LES REPRESENTATIONS DES VACANCES

Il faut préciser que la définition des « vacances » (départ du domicile durant 4 nuits consécutives et plus) selon l'INSEE reste arbitraire dans la mesure où elle ne correspond pas systématiquement aux représentations que chaque individu se fait du séjour vacancier. Il n'est pas à douter que pour certains, être en congés suffit pour avoir le sentiment d'être en vacances. Plus d'un tiers (38%) des familles ne sont jamais parties plus de 4 nuits en vacances, pourtant, cela n'empêche pas qu'elles puissent éprouver le sentiment vacancier, par l'imaginaire ou en privilégiant d'autres activités qui ne nécessitent pas pour autant un départ prolongé du foyer familial. Il convient, pour pallier l'arbitraire des définitions et des catégories, de s'intéresser aux représentations des individus, tant que faire se peut.



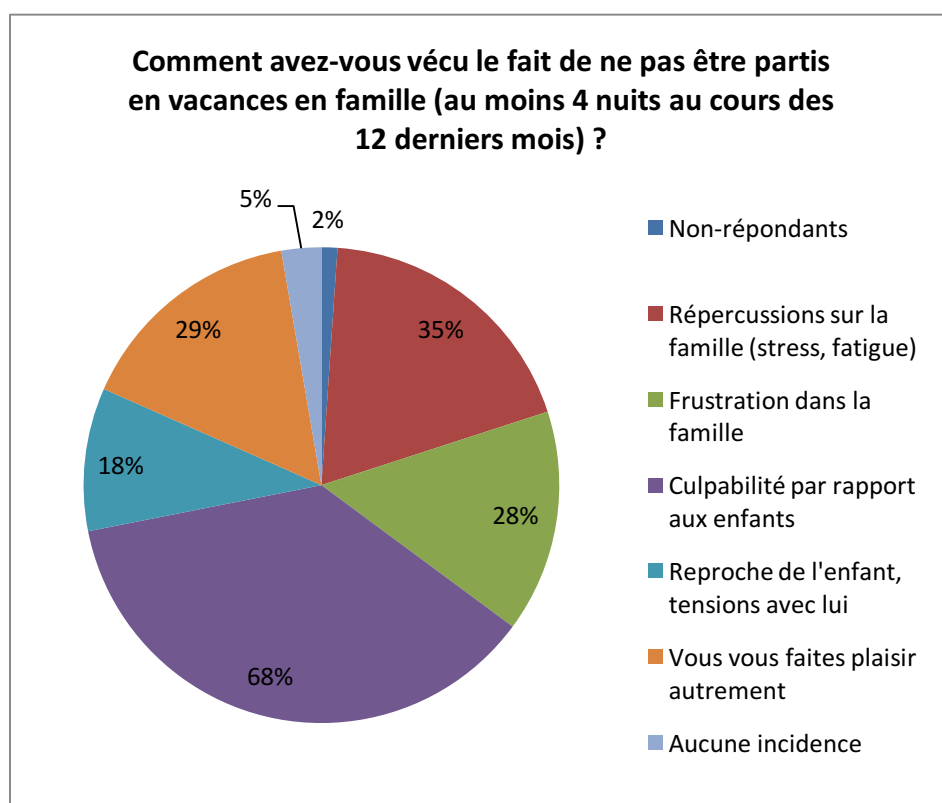
Les représentations des vacances qui dominent dans cette enquête sont celles d'un temps qui se partage en famille pour une majorité des enquêtés (91%), les répondants évoquent toujours l'idée d'un départ pour près de la moitié 48% d'entre eux mais aussi une coupure avec le quotidien qui

permet de se ressourcer (55%). Les activités en famille durant les vacances occupent une place relativement importante (42%) et peuvent se substituer au non-départ en constituant un moyen de s'évader du quotidien. La coupure avec le quotidien est particulièrement importante, elle ressort comme principal bienfait pour 60% des enquêtés. Les vacances instaurent effectivement un temps social différent de celui de la quotidienneté, et cet élément est constitutif des représentations collectives des vacances et du sentiment vacancier.

Le non-départ se traduit par un sentiment de culpabilité à l'égard du reste de la famille, en particulier des enfants (68%). Parfois, la nécessité de répondre à une demande vacancière des enfants se pose ; des enfants qui sont aussi en mesure, selon l'âge, de demander les raisons du non-départ, toujours délicates à expliquer. Peut se poser alors une remise en question de son rôle de parent dans l'enjeu

éducatif de l'enfant. Peut aussi se poser la question pour l'enfant, de son désir de connaître un bonheur procuré par le séjour vacancier¹⁴. Ce sentiment de culpabilité est par ailleurs présent chez certaines familles qui partent en vacances mais dont le séjour reste « modeste » et adapté en fonction du budget de la famille.

Dans les représentations collectives mais aussi dans les politiques d'aides sociales, la notion de vacances engage le plus souvent l'idée d'un départ. Des déterminants socio-économiques sont évidemment à l'œuvre, nous le constatons dans notre enquête, mais il se peut que certaines familles aient des pratiques et des choix vacanciers d'une culture populaire qui soient en opposition à l'idée dominante du séjour et du départ propres aux vacances. C'est ce qu'a démontré Pierre Périer dans son étude « Les



vacances familiales sans départ »¹⁵, qui peut étayer ici certains facteurs qui rentrent en jeu dans les représentations des vacances dont l'enquête par questionnaire ne permet pas de rendre compte.

Il rappelle à juste titre que l'accès au départ en vacances dans les milieux ouvriers ne s'est fait

que très progressivement, car ces milieux sociaux avaient intériorisé la dimension culpabilisante d'une inactivité professionnelle, assimilée au chômage. Un statut qui relevait et relève encore aujourd'hui d'un stigmatisme social connoté très négativement dans la société française. Le principal apport de cette étude est la mise en exergue du caractère « imaginaire » lié aux vacances, qui permet une reconstruction individuelle positive du non-départ, qui n'est pas systématiquement subi, mais désiré et perçu comme n'étant pas une nécessité en soi. Une phase d'« idéalisation », de rêves, de projets, pour les éventuelles vacances à venir, mais également les souvenirs vacanciers, font s'étaler le temps vacancier sur une période plus longue. Les non-partants n'ont donc pas le même rapport au temps vacancier que ceux qui partent. Ces phases d'idéalisation (au sens neutre du terme de l'idée, de l'imagination) peuvent évidemment engendrer un sentiment de frustration lorsque ces projections ne sont pas effectives dans la

pratique. Mais elles sont également une porte de sortie face à la pesanteur du présent et offrent des perspectives pour penser l'avenir sous un jour meilleur. Elles sont, comme le dit Pierre Périer, « une alternative au quotidien, elles participent, peu ou prou, d'une forme mentale d'insoumission au présent, voire de résistance au sentiment d'enfermement et à la domination »¹⁶.

CONCLUSION

Les résultats de cette enquête nous permettent d'esquisser ce que peuvent être les pratiques de loisir et le séjour vacancier pour ces familles seinomarines et allocataires de la CAF, mais surtout, ils nous dévoilent un aperçu des problématiques auxquelles elles sont confrontées.

Les aides réservées aux activités et mises en place par la CAF¹⁷ ou d'autres organismes ne suffisent manifestement pas à financer des activités pratiquées en famille, dont le coût est trop onéreux. La légitimité de certaines pratiques culturelles est le plus souvent bien connue des individus et peut influencer la demande manifeste de certaines familles à vouloir pratiquer ces loisirs distinctifs. Les coûts vacanciers étant trop élevés pour la plupart des familles représentées dans cette enquête, il est probable qu'un phénomène compensatoire soit en jeu : à défaut de partir en vacances, les parents essayent de satisfaire les enfants en les inscrivant dans des activités tout au long de l'année scolaire. Le temps et le budget sont les deux variables déterminantes dans le choix des activités. Si le budget est un frein pour certaines pratiques, les familles de notre enquête marquent un intérêt (statistique et manifeste dans les commentaires) pour les pratiques de loisir en famille ; pratiques souvent plus modestes que leurs aspirations initiales et qui se déroulent fréquemment à l'intérieur du foyer familial.

Le séjour vacancier est lui aussi restreint par les multiples coûts financiers qu'il implique. Un tiers des familles n'est pas parti en vacances au cours des douze derniers mois, et le pourcentage de non-départ augmente proportionnellement à la durée du séjour. Des effets structurels entrent en jeu : les professionnels du tourisme augmentent leur prix durant les vacances scolaires car ils savent que beaucoup de familles françaises sont contraintes de partir durant ces périodes. Les aides mises à disposition par la CAF ou d'autres organismes sont encore une fois insuffisantes selon les familles, qui pensent qu'elles sont « réservées » aux couches les plus défavorisées de la population. La massification du chômage et la rareté grandissante des conditions d'emploi stables face à un Etat qui ne peut endiguer ces phénomènes, font naître un sentiment à la fois d'injustice et de perte d'estime de soi en lien avec la valeur du travail, encore centrale dans la vie des individus dans nos sociétés occidentales. Les familles qui présentent en leur sein deux actifs et qui connaissent la frustration de ne pouvoir offrir au foyer familial un séjour vacancier accusent les plus défavorisées de « profiter » des aides mises en place par l'Etat. Ne pas faire les démarches pour les aides au départ en vacances est alors un enjeu d'estime

personnelle et sociale. Un enjeu qui nourrit une opposition en termes de position statutaire pour certaines familles entre « ceux qui travaillent » et « ceux qui ne travaillent pas ». Aussi, conviendrait-il de réinterroger la définition même de ce que sont les « vacances », notamment en termes de rapport au temps. Les représentations des vacances pour les familles de notre enquête sont toujours marquées par l'idée d'un départ et de pratiques de loisirs en famille, dans un temps social différent de celui de la quotidienneté. Il est clair que la coupure du quotidien, aussi bien durant les vacances que par le biais des loisirs, est l'élément essentiel de cette enquête sur lequel doivent porter nos réflexions. Il est à articuler avec la multiplicité des représentations et des stratégies mises en œuvre dans l'acquisition du sentiment vacancier, à contre-courant des définitions du loisir et des vacances conformes aux représentations collectives et dominantes de ces deux temps sociaux. Les familles qui ne partent pas peuvent avoir un rapport aux vacances différent de celui des représentations dominantes (qui implique l'idée d'un départ, en dehors du foyer familial). Ce rapport des familles non-partantes passerait par une phase de rêve, d'idéalisation du séjour (être en mesure de se projeter dans des vacances), mais aussi de remémoration de souvenirs liés à cette période. Les manières de concevoir les vacances, d'organiser son temps et ses pratiques durant cette période, seraient différentes selon les catégories sociales des familles et selon la possibilité ou non d'un départ.

Références annexes

¹Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération*, La Découverte, Paris, 2012.

² Enquête « Conditions de vie », *Observatoire des inégalités*, Juillet 2015. URL : http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=94&id_groupe=13&id_mot=96&id_rubrique=5

³ Edgar Morin, *Pour une politique de l'homme*, 1965.

⁴ Bertrand Réau, *Les français et les vacances*, CNRS Editions, Paris, 2011, p. 8 (note de bas de page).

⁵ Bertrand Réau, *Les français et les vacances*, CNRS Editions, Paris, 2011, p. 8 (note de bas de page).

⁶ Cf. Ariane Pailhé, Anne Solaz (dir.), *Entre famille et travail*, La Découverte, 2009.

⁷ Attias-Donfut Claudine, Segalen Martine, *Grands-parents. La famille à travers les générations*, Odile Jacob, Paris, 2007 [1998], p. 315.

⁸ La réforme des rythmes éducatifs, selon le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale, vise entre autre à « mieux répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande » à « permettra une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et s'accompagnera d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30 au moins ». Concrètement, elle prévoit « l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum. (...) Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial » URL : <http://www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html>

⁹ Pierre Bourdieu, *La distinction*, Editions de Minuit, Paris, 1979.

¹⁰ Comme Bernard Lahire dans *L'homme pluriel*, et Olivier Donnat, « Pratiques culturelles 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études*, 2011/7.

¹¹ La notion d'éclectisme culturel en sociologie est l'équivalent de la notion d'« omnivorisme » anglo-saxon : elle désigne un mélange entre des goûts et pratiques légitimes et moins légitimes du point de vue des hiérarchies culturelles dominantes, sans que cela soit en lien direct avec un individu ayant un habitus (dispositions acquises par la socialisation de manière durable et qui oriente les capacités de jugement et d'action de l'individu) de classe très marqué.

¹² Pour en savoir plus sur le sujet : Pierre Coulangeon, « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le

modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », In : *Sociologie et sociétés*, Vol. 36, N°1, Printemps 2004, pp. 59-84. Bernard Lahire, *La culture des individus*, La Découverte, 2004.

¹³EricMaurin, *La fabrique du conformisme*, Seuil, La République des Idées, 2015.

¹⁴ Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In: *Recherches et Prévisions*, p. 72.

¹⁵ L'étude a été réalisée à partir d'une enquête menée par la société d'étude TMO Ouest pour la CNAF et les CAF des régions Nord et Bretagne. L'enquête consistait en la distribution de questionnaires auprès de 2000 ménages allocataires de la CNAF et de monographies familiales, puis d'entretiens semi-directifs auprès de familles allocataires du département de l'Oise. Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In: *Recherches et Prévisions*, N. 47, mars 1997. La charge d'enfant. pp. 65-78. doi : 10.3406/caf.1997.1771.

¹⁶ Périer Pierre, « Les vacances familiales sans départ [Contribution à une sociologie de la non-pratique] », In : *Recherches et Prévisions*, p. 69.

¹⁷ Les familles qui peuvent en bénéficier doivent avoir un quotient familial qui ne dépasse pas 400 euros au moment de la demande, pour un montant remboursé à hauteur de 80% pour des frais d'une valeur de 100 euros maximum.